

COMMUNE : 119 CENON

ARRONDISSEMENT : 33 BORDEAUX

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE CENON

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2020



ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2019 ¹	Taux d'imposition communaux de 2019 ²	Taux d'imposition plafonnés 2020 ³	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 ⁴	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) ⁵
Taxe d'habitation.....	34 366 613	25,97	>>>	35 754 000	9 285 314
Taxe foncière (bâti).....	24 604 220	36,17	>>>	25 809 000	9 335 115
Taxe foncière (non bâti).	21 138	67,95	>>>	21 500	14 609
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : ⁶			>>>		
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : ^{4b}		828 356			
Total :					9 349 724

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

30 20 20 31 - 1 523 968 - Total allocations compensatrices

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020 ⁵

Produit nécessaire à l'équilibre du budget ⁵ - Produit taxe additionnelle FNB ⁷ - Produit des IFR ⁸ + Versement GIR ¹¹ + Prélèvement GIR ¹¹ = **9 349 724**

Produit prévu de TH ¹² = **9 285 314**

Produit attendu de la majoration ^{4b} TH des résidences secondaires = **4 3025**

Produit attendu de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) = **9 349 724**

Produit correspondant ¹² (col.10 x col.11) = **9 335 115**

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

	Taux de référence de 2019 (col.2 ou 3) ⁶	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE ⁷	Taux de référence 2020 (col.6 x col.8) ⁹	3. TAUX VOTES ¹⁰	Bases d'imposition prévisionnelles 2020 ¹¹	Produit correspondant ¹² (col.10 x col.11)
Taxe foncière.....	36,17		36,17	36,17	25 809 000	9 335 115
Taxe foncière (non bâti) ..	67,95	1,000000	67,95	67,95	21 500	14 609
CFE.....	>>>					

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A BORDEAUX le 06 MARS 2020
 Le Directeur Reg. Des Finances Publiques
 ISABELLE MARTEL

A CENON le 29 juin 2020
 Le Maire,
 Jean-François SGRON



MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNE DE LA DELIBERATION DE VOTE DES TAUX

TAUX
FDL
2020



COMMUNE : 119 CENON
 ARRONDISSEMENT : 33 BORDEAUX
 TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE CENON

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

1. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES (13)

Taxe d'habitation :	1 291 364
Taxe foncière (bâti) :	9 963
a. Personnes de condition modeste	198 935
b. Baux à réhabilitation et autres allocations	23 481
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	225
Taxe foncière (non bâti) :	0
Taxe professionnelle / CFE :	0
a. Réduction des bases des créations d'établissements	
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
c. Autres allocations	
Dotations pour perte de THLV :	

2. BASES NON TAXEES (14)

Bases exonérées par le conseil municipal	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Basés exonérés par la loi	
Taxe foncière (bâti)	1 379 110
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Basés exonérés par la loi au titre des terres agricoles	
	558

4. PRODUIT DES IFR (3)

Éoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz – Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX (15)

	Taux moyens communaux de 2019, au niveau départemental		Taux 2019 des EPCI (col.15 – col.16)	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2020 (col.15 – col.16)
	national (13)	départemental (14)		
Taxe foncière (bâti).....	21,59	26,11	>>>	65,28
Taxe foncière (non bâti).	49,72	55,81	3,23000	136,30
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE (17)

Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>	Taux maximum de la majoration spéciale	>>>
Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2019 : national	>>>	communal	>>>
Taux de CFE perçue en 2019 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			35,06

DIMINUTION SANS LIEN (18)

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée :
 Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés :